



TABLEAU DES ÂGES (Règlement 5.11.1)

2007-2008

DIVISION	ÂGE	Pour la saison 2007-2008, est éligible a évoluer pour la division correspondant à son âge tout joueur né entre le :	Niveau scolaire
JUNIOR	18-19- 20 ans	1 ^{er} janvier 1987 et le 31 décembre 1989	Universitaire Cegep
MIDGET	15-16-17 ans	1 ^{er} janvier 1990 et le 30 septembre 1992	Cegep Secondaire 4-5
ESPOIR	15 ans	1 ^{er} octobre 1991 et le 30 septembre 1992	Secondaire 3-4
BANTAM	13-14-15 ans	1 ^{er} octobre 1992 et le 30 septembre 1994	Secondaire 3 Secondaire 2
PEE-WEE	11-12-13 ans	1 ^{er} octobre 1994 et le 30 septembre 1996	Secondaire 1 6 ^e année
ATOME	9-10-11 ans	1 ^{er} octobre 1996 et le 30 septembre 1998	5 ^e année 4 ^e année
NOVICE	7-8-9 ans	1 ^{er} octobre 1998 et le 30 septembre 2000	3 ^e année 2 ^e année
PRÉ-NOVICE	5-6-7 ans	1 ^{er} octobre 2000 et le 30 septembre 2002	1 ^{ère} année Maternelle

Note 1	4-5 ans	Toute organisation pourra enregistrer des joueurs nés entre le : 1 ^{er} octobre 2002 et le 30 septembre 2003	Pré-maternelle
Note 2	⇒La date de naissance est le seul critère retenu par Hockey Québec pour les divisions d'âges. ⇒Le niveau scolaire n'est qu'à titre de référence.		
Note 3	La division Junior peut compter 4 joueurs de 21 ans par équipe. Né entre le 1 ^{er} janvier 1986 et le 31 décembre 1986 (Règlement 4.07 Liges Régionales Lac St-Louis)		
Note 4	<i>Avant d'aller au Midget AA, tous les joueurs de 15 ans (1^{er} oct.91 au 30 sept. 92 inclusivement)doivent se rapporter au Midget Espoir.</i>		Référence : Cp du 8 juin 2002. Résolution CP 02/03-14

Mis à jour le 16 mars 2007